



# AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis lancé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO)  
Ouagadougou, Burkina Faso

Projet : **Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – FED/2018/399-509**

Titre de la prestation : **Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest »**

Date de publication : **05 novembre 2021**

Date de clôture : **26 novembre 2021**

## **1. Contexte**

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1300 organisations Membres et les compétences de plus de 13 000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement), dans le Domaine prioritaire 3 : Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles, il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre qu'a été adopté par l'UE, la CEDEAO et l'UEMOA, le PAPBio, "Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest - PAPBio" (ROC/FED/039-269).

La composante 2 du PAPBio – gouvernance régionale et sécurité (FED/2018/399-509) – vise à insuffler une dynamique régionale pour la gestion efficace des aires protégées et des risques climatiques (R4), le partage et la capitalisation des expériences et connaissances à tous les niveaux (R5) et la lutte contre la criminalité environnementale (R6). Cette composante assurera aussi la coordination du suivi du programme PAPBio (R7). Entre autres processus soutenus par cette composante 2 est le suivi de l'ensemble du PAPBio, la valorisation, la diffusion et l'apprentissage à partir des connaissances utilisées et développés par les maîtres d'œuvre et les bénéficiaires ainsi que la communication interne et externe au programme.

Débuté en mars 2019 pour une durée de 51 mois, l'objectif global de ce projet est de promouvoir un développement économique endogène, durable et inclusif, répondant aux défis du changement climatique. Plus précisément, le projet devra permettre d'atteindre une protection intégrée de la biodiversité et des écosystèmes fragiles et une résilience renforcée aux changements climatiques à travers une meilleure gouvernance régionale des aires protégées transfrontalières et de la biodiversité.

Dans le cadre des engagements contractuels du projet, une évaluation à mi-parcours par une expertise indépendante est commanditée afin de mesurer, entre autres, l'adéquation des résultats obtenus avec les résultats attendus et la performance de mise en œuvre. L'évaluation, devant couvrir la période de mise en œuvre du projet allant de son démarrage à septembre 2021. Il devra permettre d'établir des recommandations sur l'orientation à prendre pour l'atteinte des résultats attendus et la consolidation et la pérennisation des acquis du programme.

## **2. Objectifs**

Une évaluation systématique et opportune de ses programmes et de ses activités est une priorité établie de la Commission européenne (UE). La présente mission d'évaluation à mi-parcours se concentre sur l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des résultats du projet FED/2018/399-509 Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (désigné par « l'action »), avec un accent de plus en plus marqué sur les approches orientées sur les résultats. De ce point de vue, les évaluateurs devront trouver les preuves expliquant les raisons,

les cas de figure et la manière dont les résultats obtenus sont liés à l'intervention de l'UE et essayer d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès.

Les évaluateurs devront par ailleurs fournir une explication des liens de cause à effet existant entre les intrants et les activités, et les extrants, les résultats et les impacts. Le travail des évaluateurs devra encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l'apprentissage et la gestion.

Cette évaluation est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'UE, aux parties prenantes intéressées et au grand public :

- Une analyse globale et indépendante de la performance qu'a eu le Projet FED/2018/399-509 (Gouvernance régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest) durant sa mise en œuvre de mars 2019 à mai 2021 et en prêtant une attention particulière à ses résultats à mi-parcours, en comparaison avec les objectifs fixés ;
- Des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront la Délégation de l'UE au Burkina Faso, les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, les opérateurs de la subvention FED/2018/399-509 (UICN, VITO, CSE, RAMPAO et PRCM).

### **3. Spécifications de la mission**

#### ***a. La portée de l'évaluation***

La mission consiste à analyser l'action en suivant les cinq critères d'évaluation du CAD<sup>1</sup> de l'OCDE<sup>2</sup>, à savoir : **pertinence, efficacité, efficience, durabilité et perspectives d'impact**. De plus, l'évaluation suivra deux critères d'évaluation spécifiques de l'UE :

- La cohérence de l'action elle-même avec la stratégie de l'UE au Burkina Faso en matière de gestion de l'environnement et avec d'autres politiques de l'UE et d'autres actions des États membres.
- La visibilité, la valeur ajoutée de l'UE (dans la mesure où l'action apporte des bienfaits supplémentaires à ceux qui auraient découlé de la seule intervention des États membres) ;

L'équipe d'évaluation devra en outre vérifier si la question transversale d'égalité des genres, a été prise en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celle-ci s'est retrouvée dans la mise en œuvre et la supervision de l'action.

Les questions d'évaluation telles que formulées ci-dessous sont indicatives. Après des consultations initiales et l'analyse de documents, l'équipe d'évaluation proposera dans le rapport de démarrage une liste complète et exhaustive de questions d'évaluation, en indiquant des critères et des indicateurs de jugement spécifiques, ainsi que les sources pertinentes des données recueillies et les outils utilisés.

Une fois validées à l'issue de l'approbation du rapport de démarrage, les questions d'évaluations (QE) acquièrent une valeur contractuelle à caractère contraignant.

---

<sup>1</sup> Comité d'Aide au Développement

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques

## ***b. Les questions indicatives de l'évaluation***

### **Pertinence**

- Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales des partenaires et aux politiques de la Commission européenne?
- Les actions envisagées répondent-elles aux problèmes identifiés ?
- Dans quelle mesure les contraintes du secteur ont-elles été identifiées et prises en compte ?

### **Efficacité**

- Quel est le niveau de réalisation des activités ?
- Le suivi de la qualité et des effets des activités est-il réalisé ?
- Quel est le niveau d'atteinte des résultats escomptés à mi-parcours ?
- Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention peuvent-ils être atteints en prenant en compte leur importance relative ?
- Les partenaires sont-ils suffisamment informés et impliqués ?
- Comment renforcer la synergie avec les autres projets de la DUE et les programmes des autres PTF?
- Les instances mises en place pour le pilotage et le suivi des activités ont-elles joué leur rôle ? Que retenir de leur fonctionnement, du processus de prise et de suivi des décisions ?
- Quels sont les effets de l'ancrage du programme et de ses différentes composantes sur la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats ? Quelles sont les modifications à apporter le cas échéant ?

### **Efficiences**

- Les activités du projet ont-elles été réalisées selon le planning initial?
- Dans quelle mesure les résultats et/ou les effets attendus ont-ils été obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.)?
- La mise en œuvre des activités a-t-elle été retardée pour des raisons liées à la disponibilité des fonds?
- Les montants des différentes rubriques du budget de la convention de financement étaient-ils bien identifiés et suffisants?
- Quels sont les goulots qui entravent l'efficacité des différents mécanismes du dispositif de formation du programme?

### **Durabilité**

- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils perceptibles au niveau des bénéficiaires?
- Quel est le niveau de connaissance du programme, d'implication et de participation des décideurs des différentes institutions concernées?
- Quelle est la probabilité que l'ensemble des résultats à l'issue du programme dure sur le long terme en résistant aux risques?
- Quelles sont les conditions de durabilité?
- Les capacités institutionnelles et opérationnelles permettant de pérenniser les résultats acquis sont-elles en place et sont-elles dotées des moyens et procédures adaptées à leur mission?

- Quelles sont les leçons apprises de la mise en œuvre du programme?

### **Impact**

- Quels sont l'impact et l'appropriation des différentes études et activités réalisées, dans le cadre du projet au niveau des différents acteurs?
- Quels effets à long terme positifs et négatifs, produits par l'intervention, directement ou indirectement, sont attendus?
- Quelle contribution attendre de l'intervention à l'atteinte de l'objectif général?

### **Cohérence**

- Dans quelle mesure les activités entreprises permettent-elles à la Délégation européenne de réaliser les objectifs de sa politique de développement ?
- Dans quelle mesure les objectifs sont-ils complémentaires avec ceux des politiques des pays bénéficiaires et complémentaires aux interventions des autres bailleurs ?

### **Visibilité**

- Est-ce que la stratégie mise en place en matière de visibilité permet d'obtenir les résultats adéquats? Permet-elle d'assurer une dissémination parmi les décideurs, les groupes cibles et les bénéficiaires ?
- Que faut-il retenir des activités de visibilité, information et communication du projet en termes de planification et de mise en œuvre ?
- Quel est le degré de connaissance du programme par les bénéficiaires ?

L'équipe d'évaluation devra également examiner si la question transversale, "d'égalité de genre" a été prise en considération dans les documents de formulation et dans quelle mesure elles ont été prises en compte dans la mise en œuvre du programme et son suivi.

#### ***c. Gestion et pilotage de l'évaluation***

L'équipe de gestion du projet, chargée du suivi et de l'évaluation de l'action sera en charge de surveiller la qualité du procédé, la conception de l'évaluation, les inputs et les livrables de la mission d'évaluation. Elle devra en particulier :

- Valider les question d'évaluation avec les évaluateurs ;
- Faciliter les contacts entre le ou les consultants et toutes les parties prenantes du projet ;
- S'assurer que les consultants ont accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consultent ;
- Soutenir les évaluateurs dans leurs rôles, principalement en ce qui concerne la collecte des données et de l'information. À cet égard, l'équipe de projet doit s'assurer qu'à chaque phase de l'évaluation, les livrables spécifiques soient fournis par les évaluateurs ;
- Fournir du soutien et un contrôle qualité du travail des évaluateurs tout au long de sa mission ;
- S'assurer que les évaluateurs disposent des ressources nécessaires pour remplir toutes leurs tâches et respecter les délais du contrat ;
- Assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation ;
- Assurer un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

#### ***d. Langue de travail***

La langue du contrat sera le français.

#### **4. Livrables**

L'équipe de consultants retenu devra élaborer et transmettre à l'UICN les livrables suivants :

- Un rapport de démarrage ;
- Les outils de collecte des données à valider au niveau du projet ;
- Un rapport provisoire de la mission ;
- Un rapport final de la mission ;
- Un résumé du rapport faisant ressortir les principaux résultats et les recommandations issues de la mission.

#### **5. Profil du cabinet/groupe de consultants**

Pour ce contrat, les exigences minimales pour l'équipe d'évaluation sont les suivantes :

**Les exigences minimales pour le ou les consultants concernent :**

- Un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études post baccalauréat de cinq années ou plus, sanctionné par un diplôme de fin d'études.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes ;
- Avoir conduit ou participé à au moins 3 études d'évaluation (à mi-parcours ou finale) de projets ou programmes dont au moins une étude dans le domaine de l'environnement.
- Justifier d'une expérience dans le domaine de la gestion et gouvernance des aires protégées ;
- Connaissance des principes et des méthodes d'évaluation de la Commission européenne;
- Parfaite maîtrise écrite et orale de la langue française ;
- Une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet serait un atout.

La composition de l'équipe est laissée à l'initiative des candidats en fonction des secteurs visés par la mission.

#### **6. Durée de la mission**

La planification et l'organisation du temps de travail restent à l'initiative du groupe de consultants qui devra proposer un planning (y compris le temps de travail effectif nécessaire pour la réalisation de la mission) de la mission devant prendre fin dans un délai de deux (02) mois après la date de signature du contrat.

#### **7. Le modèle d'évaluation des offres**

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La compréhension de la mission (10%)
- La qualification des consultants (20%)
- La qualité de l'offre technique (40%)
- Le montant de l'offre financière (30%)

## **8. Informations techniques/Proposition de service**

En participant au présent appel d'offres, les soumissionnaires indiquent qu'ils acceptent d'être régis par les conditions énoncées dans le présent appel d'offres.

Les cabinets/consultants intéressés par cet appel d'offre sont priés de bien vouloir fournir un dossier de candidature comportant :

### **- Une offre technique qui :**

- décrit la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission y compris des informations sur des missions antérieures similaires pouvant servir de modèles ou base d'analyse et comparaison dans la région et dans le monde ;
- démontre l'expertise des experts proposés, y-compris un CV détaillé, la liste des études pertinentes et si possible des copies des rapports les plus pertinents. ;
- décrit les modalités pour chaque étape, méthodes et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener ;
- inclut la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts.

## **9. Informations financières**

Outre les honoraires, la proposition financière devra inclure toutes les autres dépenses jugées nécessaires à la réalisation de la mission. Le caractère opportun des lignes de dépense sera discuté lors d'une réunion de cadrage avec le soumissionnaire dont l'offre sera ciblée pour conduire la mission.

### **Taxes sur les produits et services applicables**

En conformité avec les dispositions fiscales au Burkina Faso prévues dans la loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant loi de finances exercice 2021, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires aux cabinets/groupes de consultants. Le pourcentage de la retenue varie en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera reversée par l'UICN auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI) du Burkina Faso.

### **Devise des taux et des prix proposés**

Sauf indication contraire, tous les tarifs et prix soumis par les soumissionnaires sont en Francs CFA et/ou en Euros.

### **Tarifs et prix**

L'offre financière comprendra:

- un budget détaillé en lien avec chaque livrable ;
- les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés ;
- le calendrier de versement.

## **10. Questions**

Les questions éventuelles sont à adresser à Arsene SANON ([arsene.sanon@iucn.org](mailto:arsene.sanon@iucn.org)) avec copie à Frédéric DAYAMBA ([frederic.dayamba@iucn.org](mailto:frederic.dayamba@iucn.org)) au plus tard le 19 novembre 2021.

## **11. Modalités et conditions de soumission des propositions**

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO avant le **Vendredi 26 novembre 2021 à 23:59 heures (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale :

- soit par dépôt sous enveloppes séparées pour l'offre technique et l'offre financière, cachetées avec la mention « Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 - Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » à UICN Programme Afrique Centrale et Occidentale, Bureau Régional. Complexe SICAP Point E, Bâtiment D, 4<sup>e</sup> étage. BP : 3215 Dakar, Sénégal.
- soit par email en fichiers **sous format PDF protégés par des mots de passe**, à l'adresse [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org) avec le titre « Proposition - Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 - Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny-Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « [Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org](mailto:Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org) ».